

DES PLATS RÉUTILISABLES MAINTENANT OFFERTS DANS LES COMMERCES ET RESTAURANTS DE PRÉVOST

Prévost, le 23 octobre 2024 – La Ville de Prévost innove et annonce avec fierté le déploiement d'un nouveau service de contenants réutilisables consignés dans les commerces et restaurants participants de la Ville, en partenariat avec l'entreprise Bopaq. Cette initiative est entièrement financée par le Fonds pour la consommation responsable, issu des écocontributions appliquées à certains produits à usage unique. Elle vise à réduire la production de contenants à usage unique et à encourager des pratiques durables chez les citoyens et les commerçants, en leur offrant une option simple pour transporter les plats à emporter et les restes de table ("*doggy bag*").

Six restaurants prévostois participent déjà au programme : Amir, Ben et Florentine, Les Moulins La Fayette, Sushi Shop, Le Suki et Thai Express. La Ville de Prévost et l'entreprise Bopaq, qui offre déjà le service dans certains commerces du Québec, espèrent que plusieurs autres adhéreront au service.

« Nous sommes ravis de mettre en place des solutions concrètes pour réduire notre empreinte écologique à Prévost », a souligné le maire de la Ville, Paul Germain. « Ce service de contenants réutilisables consignés est une étape importante dans notre transition vers un mode de consommation plus durable. Nous sommes convaincus que cette initiative, fruit d'une collaboration étroite entre la Ville, les commerçants, et Bopaq, simplifiera la vie des citoyens qui veulent faire leur part dans la réduction de déchets des contenants alimentaires, sans toujours savoir par où commencer. »

Dans le cadre de ce projet, la Ville de Prévost a bénéficié de l'expertise de Marie Bellemare, étudiante au doctorat à la Polytechnique Montréal, dont la recherche-action participative a permis de déterminer les freins et motivations à l'implantation d'un système de consigne dans notre municipalité.

Réduire nos déchets à Prévost? 1-2-3, c'est fait!

Des étapes simples permettent au citoyen d'opter pour cette option lors de leur visite dans un commerce participant.

1. Savourez votre repas dans un plat Bopaq réutilisable ou ramenez vos restes de repas à la maison (consigne de 2 \$) ;
2. Pour déposer votre plat, rendez-vous à l'une des boîtes de retour (stationnements du IGA Extra Marché Piché ou du Metro Plus Famille Thibeault) ;
3. Numérisez le code QR pour accéder à l'application Bopaq.

Vous recevrez votre 2 \$ de consigne par virement Interac en suivant les instructions sur la boîte.

Prévost faisant déjà partie du trajet de distribution et de récupération de plats Bopaq, les contenants déposés dans les boîtes de retour sont ainsi récupérés par l'entreprise. Ils retournent ensuite à la station de nettoyage pour être redistribués dans les commerces.

Les avantages de ce système sont multiples :

- **Réduction des déchets** : en remplaçant les emballages jetables par des contenants réutilisables, la Ville veut réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.
- **Économie circulaire** : ce système favorise l'émergence d'une économie circulaire, où les ressources sont utilisées de manière plus efficace et où les déchets sont minimisés.
- **Sensibilisation** : cette initiative contribue à sensibiliser la population à l'importance de réduire sa production de déchets et à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

Rappelons que la Ville de Prévost s'est dotée en 2019 d'un plan intitulé le Virage Vert, qui comprend 150 actions visant à réduire graduellement l'empreinte écologique des activités de la Ville et de la communauté prévostoise.

- 30 -

Renseignements : Service des communications et des affaires publiques
Ville de Prévost
medias@ville.prevast.qc.ca

À propos de la Ville de Prévost

Située au cœur de la région administrative des Laurentides, à quelque 60 km de Montréal, la Ville de Prévost offre à ses 14 000 citoyens et commerçants un milieu de vie pluriel et progressiste, centré sur la famille et la nature. Au fil des ans, le leadership de la municipalité en matière d'environnement s'est exprimé à travers le lancement d'initiatives telles que l'adoption de cibles ambitieuses de réduction des GES, le passage à la propulsion électrique pour 50 % des véhicules de la flotte légère municipale et le lancement du nouveau Transport adapté et collectif (TAC) de la Rivière-du-Nord, qui s'est distingué dans la catégorie « mobilité collective » à l'occasion de la plus récente édition des prix Jalon de la mobilité, en octobre 2021.

À propos de Bopaq

Bopaq a pour mission de soutenir les commerces québécois dans leur transition écologique en développant des solutions adaptées aux réalités des différents segments de l'industrie de la restauration. Avec plus de 200 partenaires, Bopaq a à ce jour permis de traiter plus de 1,5 million d'articles réutilisables.